

Règlement du challenge « Espagne »

L'ASPTT Chartres met en jeu un séjour de Tarot en Espagne pour Blanès d'une valeur 450 €
(transports non compris)

Article 1 :

Quatre tournois de LIBRE sont organisés pour gagner ce challenge

Article 2 :

Les dates retenues sont les suivantes :

- 1 - Samedi 6 octobre 2018 à 14h (libre 5x5 dames)
2 - Samedi 6 octobre 2018 à 21h (libre 5x5 dames)
A l'hippodrome de Chartres - rue Médecin Général Beyne
Inscription : 16 € par tournoi
- 3 - Jeudi 1^{er} novembre 2018 à 10h30 (6h de tarot)
rue Georges Brassens à Chartres
Inscription : 16 €
- 4 - Samedi 18 mai 2019 à 14h (8h de tarot)
100 rue de Sours à Chartres (Maison Pour Tous des Petits Clos)
Inscription : 18 €

Article 3 :

Pour être éligible au classement final, le joueur doit avoir participé à deux tournois minimum.

Article 4 :

Le classement est effectué au cumul des points.

A la fin de chaque tournoi, pour les joueurs ayant des points négatifs, ceux-ci ne sont pas comptabilisés mais le tournoi comptera dans le total des tournois.

Article 5 :

Pour chacun des 4 tournois, 75% des inscriptions sont redistribuées.
Les PCN sont comptabilisés et le règlement de la Fédération est appliqué.

Article 6 :

Le club attribuera des lots supplémentaires si la participation dépasse les 300 joueurs pour les 4 tournois.

Article 7 :

Le vainqueur du challenge partira à Blanès en début octobre.

Article 8 :

Les bulletins d'inscriptions et le suivi du challenge sont disponibles sur site du club de l'ASPTT Chartres
<http://tarot28.com>

Contact : 0608897821

ASPTT CHARTRES
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

